

15 janvier – 23 février 2018

Valorisez les ressources de l'UE dans votre région ou ville

FEIS : 500 milliards d'EUR pour construire une Europe prête pour l'avenir

Si quelqu'un vous offrait 500 milliards d'EUR pour relever les plus grands défis auxquels votre continent est actuellement confronté, comment dépenseriez-vous cet argent ? Investiriez-vous dans un hôpital de proximité, dans des bus rapides et propres ou dans des centrales électriques ultramodernes qui vous fourniraient de l'électricité et du chauffage ?

C'est précisément ces trois types de projets, et bien d'autres encore, que le Groupe de la Banque européenne d'investissement appuie dans le but de remettre l'Europe sur les rails après des années de difficultés économiques et financières. Soutenu dans son action par la garantie de la Commission européenne, le Groupe s'emploie à alimenter l'économie réelle en mettant à disposition 500 milliards d'EUR supplémentaires d'ici 2020.

Qu'est-ce que le FEIS ?

En 2014, l'Europe émergeait à peine de ce que l'on considère comme la pire crise financière depuis la Grande Dépression. Pour accélérer le redressement, la Commission européenne, soutenue par la Banque européenne d'investissement (BEI), a lancé une initiative politique visant à briser le cercle vicieux de la baisse des dépenses d'investissement et du ralentissement de la croissance, le Plan d'investissement pour l'Europe (appelé aussi « Plan Juncker »). Le Groupe BEI est chargé de la composante financière de ce plan, le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS).

Le FEIS permet au Groupe BEI de soutenir des projets présentant des risques accrus, ce qui se traduit par un déroulement plus rapide ou plus aisé des projets pour les promoteurs. Les bénéficiaires potentiels du FEIS sont soumis aux mêmes procédures et processus d'approbation que ceux qui sollicitent un prêt de la BEI classique ou accordé par l'intermédiaire d'un partenaire du Groupe BEI. Si le projet satisfait aux critères d'admissibilité du FEIS, il est soumis à un groupe d'experts indépendants, le Comité d'investissement, qui évalue le projet et décide si celui-ci peut bénéficier de la garantie de l'UE.

D'où proviennent les ressources du FEIS ?

Au départ prévu pour mobiliser 315 milliards d'EUR d'investissements supplémentaires sur une période de 3 ans, le FEIS a été prolongé à la fin de 2017. Il a maintenant pour objectif de mobiliser 500 milliards d'EUR d'ici la fin de 2020. Cet objectif pourra être réalisé grâce à une enveloppe de garantie de l'UE d'un montant de 26 milliards d'EUR, qui sera complétée par une





Infiberry – Des sacs réutilisables pour remplacer le sachet plastique à usage unique

C'est grâce à un prêt d'Unicredit garanti par le Fonds européen d'investissement (FEI) et bénéficiant d'un concours du FEIS que la jeune pousse tchèque Infiberry peut élargir la production et la commercialisation de ses sacs à provisions compostables et réutilisables pour fruits et légumes, Frusack. Produite à partir de maïs, la matière utilisée par Infiberry est unique au monde. La fabrication des Frusack se fait entièrement en République tchèque, ce qui aide à créer des emplois.

« Pour une jeune pousse, il est très difficile de trouver des financements. Nous avons essayé d'obtenir un prêt bancaire tout en pensant que c'était peine perdue. Nous n'avons aucun historique financier, mais grâce à la garantie de l'UE, nous sommes parvenus à obtenir un financement. »

Hana Némcová, PDG

affectation de 7,5 milliards d'EUR sur les ressources propres de la BEI, qui doit encore être approuvée par le conseil d'administration de la BEI. Deux éléments exerceront un effet de levier sur ce montant total de 33,5 milliards d'EUR :

- la dotation initiale (33,5 milliards d'EUR) permettra au Groupe BEI de soutenir des financements à hauteur de plus de 90 milliards d'EUR en plus de son activité de base, créant ainsi un effet **multiplicateur interne** ;
- d'autre part, du fait que le Groupe BEI n'est jamais le seul investisseur, chaque euro, dans le cadre des financements accordés, permettra de mobiliser des investissements d'un montant plusieurs fois supérieur, et le fait d'attirer ainsi des co-investisseurs tiers aura pour résultat de générer un **effet multiplicateur externe**.

Globalement, le Groupe BEI vise à multiplier par 15 chaque euro de la dotation initiale. Réparti sur cinq ans et demi, ce montant ne suffira pas à combler entièrement le déficit d'investissements calculé par les économistes rien que pour l'Union européenne. Toutefois, ces fonds contribueront notablement à la compétitivité de l'UE, de même qu'à la création d'**emplois de qualité et à la croissance économique dans les villes et les régions d'Europe**.

Quels sont les secteurs admissibles ?

Les secteurs admissibles à un financement au titre du FEIS sont très variés et il n'existe aucun quota par domaine. Cependant, dans le cadre de la prolongation de l'initiative (FEIS 2.0), les législateurs ont convenu de renforcer la composante de l'initiative à l'appui de **l'action en faveur du climat**. Parmi les autres secteurs admissibles figurent la **recherche-développement, le numérique, les infrastructures sociales et de transport, l'énergie et l'utilisation efficace des ressources, ainsi que l'environnement**.

Conformément aux nouvelles règles relatives au FEIS, qui entreront en vigueur début 2018, la garantie pourra également appuyer des projets dans le domaine de **l'agriculture durable, de la foresterie et de la pêche**. En outre, ces nouvelles règles font de la cohésion de l'UE un critère d'admissibilité au titre du FEIS, ce qui devrait augmenter le soutien potentiel aux régions défavorisées.

Le FEIS mettra en outre l'accent sur une autre priorité importante, le soutien aux **entreprises de petite taille et à celles comptant moins de 3 000 salariés**. Dans le contexte actuel, environ un tiers des investissements attendus au titre du FEIS bénéficieront à des PME et à des entreprises de taille intermédiaire.



Alsace Très haut débit – Soutenir la mise en place d'un internet rapide dans des zones rurales en France

Un prêt de 62,5 millions d'EUR assorti d'une garantie du FEIS appuie le déploiement de la fibre optique dans des régions reculées d'Alsace ; ce projet contribuera ainsi à combler le fossé numérique dans quelque 700 communes alsaciennes. Au total, 370 000 ménages et entreprises devraient pouvoir disposer d'un internet très rapide dans les années à venir.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Stratégie numérique pour l'Europe, une initiative emblématique qui vise à ce que d'ici 2020, tous les citoyens, en Europe, aient accès à l'internet à haut débit (plus de 30 Mbit/s).

« La première question que vous poserez les entreprises que vous voudrez attirer dans votre village sera : "Quel est le débit de votre internet ?" Si votre débit s'exprime en kilobits, elles refuseront de venir. »

André Weber, maire de Meistratzheim

Les financements du FEIS sont-ils uniquement destinés aux projets du secteur privé ?

Non, les financements au titre du FEIS peuvent également appuyer des emprunteurs ou des projets du secteur public, ainsi que des promoteurs privés participant à des projets publics. Les collectivités locales, les entreprises du secteur public, les grandes et moyennes entreprises peuvent se voir accorder un concours au titre du FEIS, mais au travers de produits financiers différents. La BEI peut aussi financer des projets de petite envergure via des prêts intermédiés par des institutions partenaires.

Comment les villes et les régions peuvent-elles solliciter un financement du FEIS ?

Les promoteurs des secteurs public et privé souhaitant recevoir un financement de la BEI assorti de la garantie du FEIS ou un prêt standard de la BEI, doivent s'adresser à cette dernière par les canaux de communication classiques (en utilisant les [formulaire disponibles sur le site web de la BEI](#) ou en prenant contact avec les [bureaux de la BEI situés dans les États membres](#)).




Pour de plus amples informations

- Si vous voulez connaître les dernières nouvelles du FEIS et les données les plus récentes sur son impact, consultez la page web de la BEI à ce sujet
- Cartographie du FEIS : découvrez une sélection de projets bénéficiant du FEIS réalisés en Europe



Banque européenne d'investissement
98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
☎ +352 4379-1
✉ +352 437704
www.bei.org

Bureau d'information
☎ +352 4379-22000
✉ +352 4379-62000
✉ info@bei.org

 twitter.com/EIB
 facebook.com/EuropeanInvestmentBank
 youtube.com/EIBtheEUbank